Une enquête sur les centres de production céramique dans les régions rhodaniennes: approches globales, localisations et structures*

Henry AMOURIC – Marie Brigitte CHEMORIN
Gabrielle DEMIANS D'ARCHIMBAUD – Maurice PICON

Resumé - L'enquête sur les centres de production céramique dans les régions rhodaniennes est l'expérimentation d'un protocole méthodologique élaboré à partir d'apports corisés du terrain et des sources écrites, avec un support logistique informatique. Deux départements ont été testés selon des méthodes différentes; le Rhône et le Vaucluse.

L'étude macro-toponymique et les sources les plus modernes constituent la base d'étude du premier cas, les sources synchroniques et diachroniques explorées dans la très longue durée celle du second.

La ventilation de l'information en 4 fichiers traités informatiquement permet d'aborder de façon globale ou plus fine les questions de localisations et de structure. Aires de dispersion ou de concentration intégrant les paramètres géologiques, stabilité des zones productrices, pérennité des centres sont manifestes. La perpétuation des modes et des structures de la production en est le corollaire. La discussion de certaines données archéologiques et commerciales est conséquente aux certitudes ainsi acquises.

Les travaux développés conjointement par les Laboratoires d'archéologie médiévale et de céramologie d'Aix et de Lyon (U.R.A 6 et U.R.A 3 du C.N.R.S.) avaient jusqu'à présent porté essentiellement sur les déterminations de céramiques, voire sur des ateliers découverts et étudiés archéologiquement. Il importait d'aller plus loin et d'étendre plus largement, plus systématiquement aussi les recherches sur les centres de production eux-même, dont la mise en évidence et les mouvances au fil du temps restent trop souvent problématiques. Pour ce faire, la mise au point d'une méthode d'enquête et de traitement des données s'avérait indispensable. Des expérimentations ont donc été entreprises simultanément dans deux départements rhodaniens, le Rhône et le Vaucluse, sur lesquels l'on possédait déjà un certain nombre de renseignements ou de présomptions d'activité, sur la longue durée.

Le but était bien évidemment de vérifier si, dans l'un et l'autre cas, une activité céramique avait pu se développer et perdurer au fil des siècles, à quels emplacements et sous quelle forme. Les moyens utilisés furent cependant différents. L'on privilégia dans le Rhône, où la connaissance des argiles et des ateliers antiques était forte, les recherches toponymiques et le dépouillement des sources écrites d'époques surtout modernes et contemporaines, soit essentiellement du XV^{e} au XIX^{e} siècle. Dans le Vaucluse au contraire, où quelques gros centres potiers semblaient s'être organisés dès le Moyen Age, les archives de cette époque furent très largement exploitées, à égalité avec les fonds plus tardifs. Dans les deux cas, les renseignements obtenus furent mis sur bordereaux analytiques et traités informatiquement: mise en oeuvre qu'imposaient la multiplicité des données et le nombre élevé des indices recueillis.

Ces recherches comparatives, pour complémentaires qu'elles soient, restent donc dans chaque cas originales dans leur conception et leur méthodologie, qu'il s'agissait de mettre en oeuvre et de critiquer. Ceci, qui peut donner un certain intérêt à ces expérimentations, explique aussi en partie les divergences qui apparaissent dans les résultats obtenus. Outre que dans chaque région il conviendrait d'étendre l'enquête dans les domaines les moins abordés jusqu'à présent, l'on ne saurait cependant oublier le poids des conditions naturelles – géologiques en particulier – qui guidèrent l'organisation des ateliers anciens et leur développement, impératif essentiel, dont l'importance se précise encore au vu de l'évolution contrastée ainsi reconnue.

1. Sources écrites et céramologie

1. L'EXEMPLE DU RHONE

L'etat documentaire

L'Histoire de l'artisanat céramique dans le département du Rhône a été l'objet d'une prospection conduite dans les archives administratives modernes et contemporaines et

* Une partie non négligeable de ces travaux a pu être réalisée grâce aux crédits de l'Action Concertée, « Archéologie Métropolitaine ».

d'une évaluation des ressources de la toponymie locale.

En dépit de leur mauvais état de conservation et d'une assez grande pauvreté en éléments statistiques, les fonds du XIXe siècle nous ont apporté de notables enseignements, principalement au travers de 3 types de documents:

– *L'enquête des préfets de 1806*, consacrée aux céramistes et à leurs productions, fut réalisée dans l'ensemble de l'Empire. Elle énumère les noms de quelques potiers et donne de précieuses indications sur la nature des matières premières qu'ils utilisent. Cet état est parfois accompagné d'échantillons des productions locales. Dans le cas du Rhône, il est hélas très lacunaire.

– *Les enquêtes « commodo-incommodo »* de la sous-série 5 M, portant sur les établissements insalubres ont été dépouillées exhaustivement pour la séquence 1810-1870. Ces dossiers renferment une masse de documents très divers d'un intérêt considérable; durée d'existence, transferts, environnement économique, technologie, organisation, peuvent être appréhendés à différents niveaux, à la réserve près que ce matériel ne saurait avoir valeur de recensement. En effet, malgré l'obligation légale qui leur en était faite, nombre de propriétaires n'ont pas sollicité d'autorisation de fonctionnement.

– *Les Cadastres dits Napoléoniens* ont été établis à partir des relevés parcellaires effectués entre 1810 et 1840. Ils localisent précisément les ateliers et enregistrent l'état-civil de leurs propriétaires et exploitants. Sous l'aspect qualitatif et quantitatif, cette source est primordiale, compte tenu de quelques erreurs et lacunes patentes. Ce sont ces deux derniers types de documents qui ont apporté l'essentiel des données de localisation et d'identification des ateliers comme des artisans. Outre ces dépouillements systématiques nous avons rassemblé un corpus d'informations plus ponctuelles tirées d'un ensemble de documents disparates – livres d'octroi, tarifs de foires, adjudication des Biens Nationaux, recensements nominatifs, statistiques communales et régionales etc. . . – dans lesquelles abondent les éléments de localisation, les noms d'artisans, les descriptifs d'ateliers.

A titre d'expérimentation, l'exploration a été poussée plus avant dans une des zones clé où l'artisanat céramique était le mieux représenté: Lyon et 10 communes de l'Ouest lyonnais. L'étude complète des registres paroissiaux et d'état-civil est la base d'un recensement des travailleurs de l'Argile pour la période 1675-1859. Parallèlement, nous avons établi la généalogie de 3 familles de potiers de Francheville. Pour l'Ancien Régime nous nous sommes contentés d'effectuer des sondages dans les séries B, C et E.

– La série B renferme les actes de société, des notes sur les établissements insalubres au XVIIIe siècle, des inventaires après décès.

– La série C, qui contient les papiers de l'administration économique du royaume a donné essentiellement des statistiques industrielles.

– La série E, qui regroupe les archives privées (familles) et le minutier, recèle une documentation profuse que nous n'avons pu qu'effleurer. Ainsi n'avons-nous pas pu toucher au notariat médiéval.

Toute incomplète qu'elle ait pu être, par manque de temps et de moyens, mais aussi en raison des difficultés d'élaboration d'un protocole méthologique, notre collecte n'en a pas moins été fructueuse: pour le seul XIXe siècle, par exemple, nous avons dénombré 400 ateliers et 470 artisans.

La contribution de la toponymie

Les éléments d'identification et de localisation des ateliers proviennent en grande partie des ressources de la toponymie, laquelle, idéalement, suffirait à associer un lieu-dit et une activité. Cependant la recherche de toponymes liés à la présence d'ateliers céramiques est restée jusqu'à présent marginale, et encore s'est-elle toujours limitée à un corpus de termes assez restreint qui ne rend compte que d'un vocabulaire générique (termes tels que: pot – olla – tupin – tuilerie – poterie – tuile – argile). Dans le cadre d'une étude régionale, il semblait pertinent d'élargir au maximum ce répertoire, en recherchant les termes dialectaux spécifiques à notre région, en tenant compte de son appartenance à un domaine linguistique particulièrement vaste: le Francoprovençal.

Face à cette mosaïque de parlers, nous avons préféré limiter notre champ d'observation à une aire très circonscrite englobant des régions aux caractères linguistiques très proches (Lyonnais, Forez, Beaujolais, Bresse occidentale, Dombes, correspondant aux départements de la Loire, de l'Ain et du Rhône).

Nous avons au préalable réalisé l'inventaire lexical de tous les termes (dialectaux, français, latins) liés à l'activité céramique. Ceux qui semblaient a priori plus favorables à la création de formations toponymiques désignent soit la matière première, soit les lieux de production (tuileries, poteries. . .) soit les métiers (tuilier, potier, faïencier. . .) ou encore les objets et produits finis manufacturés (objets en terre cuite et matériaux de construction). (1)

La seconde étape consistait à identifier les formations dérivées de ces termes.

La connexion lexème/toponyme s'est avérée assez délicate car le nom de lieu subit une évolution propre, distincte de celle de son unité lexicale d'origine et il nous a souvent été difficile d'identifier le lexème original dans les formes anciennes (ou même modernes) des toponymes.

Néanmoins, grâce au dictionnaire topographique du Rhône (non publié) et à un dépouillement systématique des cartes de Cassini au 1/86400, du cadastre napoléonien et des cartes IGN au 1/25000, nous avons recensé et en partie localisé un nombre considérable de toponymes.

(1) Lexique réalisé à partir des ouvrages suivants: GARDETTE P., 1946-1947, *L'atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, Beaujolais et Forez* (C.N.R.S.) Lyon; DURAFFOUR A., 1969, *Le glossaire des patois franco-provençaux* (C.N.R.S.) Paris; GRAS L. P., 1863, *Dictionnaire du patois forézien*. Lyon; ONOFRIO J. B., 1864, *Essai d'un glossaire des patois du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon; NIZIER DU PUITSPELU, 1968, *Le littré de la Grand'Côte*, Paris; NIZIER DU PUITSPELU, 1864, *Dictionnaire étymologique du patois lyonnais*, Lyon; DESCROIX J., 1946, *Glossaire du patois de Lantignié en Beaujolais*, Paris; VILLE (DE) E., 1950, *Glossaire du patois de Villié Morgon en Beaujolais*, Genève, Lille; MIEGE M., 1977, *Le français dialectal de Lyon*, Lyon; VILLEFRANCHE, 1978: *Essai de grammaire des patois lyonnais*, Marseille.
A ces monographies de parlers, s'ajoutent des études plus spécialisées: GONON M. (non publié), *La construction au Moyen Age en Forez*; SALMON G., 1974, *Le lexique de la construction au XIIIe, XIVe, XVe siècles d'après les textes français, dialectaux et latins des départements de la Loire, du Rhône, de l'Ain et de l'Isère* Thèse de 3e cycle – Strasbourg.

Ces termes qui sont, ou nous paraissent être, des indices de la présence d'ateliers son répartis en cinq rubriques: matières premières, lieux de production, formes céramiques, matériaux de construction, noms de métiers.

– *Les matières premières*

Seuls les toponymes désignant l'argile ont été pris en compte. Les autres matériaux (sable, métaux, combustible. . .) parfois de première importance sur le plan technologique mais non caractéristiques de l'activité céramique, sont sources d'erreurs. De tous les termes identifiés, nous n'en avons retenu que cinq présentés ici, suivis des toponymes qui en dérivent.

argile, argilière: les ardillats, les ardillaux, les ardilleys, les ardilles, l'ardiller, l'ardillière, l'ardière, argillat, arselles, lardellet, lardillet, lardolière.

Beluze: les belouses, les belouzes, la belouze, la beluise, beluizard, les beluses, la beluze.

terre grasse: les grassières, terre grasse, les terres grasses.

terre rouge: terre rouge, rousselière, chemin des rousses, la roussillière, le roussillon.

rosier: le rozier, rosières ou rozières, rosiers, rozier, roziers.

– *Les lieux de production*

Le constant manque de précision dans la désignation des diverses structures qui composent un atelier nous a conduit à limiter notre recherche à l'étude des termes générique tuilerie, poterie et four.

Nous avons inclus dans cette rubrique le terme figulina qui désigne soit la fabrique du potier, soit l'art du potier.

Carronière: – lieu où l'on fabrique des carrons (briques) et des tuiles. SALOMON 1974. carronière, carronières.

figlina, figulina: felin.

poterie: poterie.

ollière: olières, l'ollière, les ollières, les oullières.

raffour: – four à carrons et à briques – raffort, le raffour, le rafour.

tuilerie, tuilière: benethuillière, tegularia alba, la thieulière, la thieulerie, thiolière, thiollière, les thiollières, la thuillière, les thuillières, la tiolière, la tuilerie, les tuileries, la tuilière, la tullerie, la tullière.

tupinerie: fabrique de tupin (pot de terre) la tupinerie, la tupenerie.

Nous n'avons pas pris en compte les deux termes faïencerie et briqueterie qui n'apparaissent jamais ni sous forme dialectale, ni sous forme toponymique.

– *Les formes céramiques*

Les sources bibliographiques nous ont permis de proposer un inventaire important, bien que partiel, des dénominations des produits céramiques; mais nous ignorons bien souvent quelle forme céramique exacte elles désignent, et, inversement, certains objets possédant parfois plusieurs fonctions ont donné lieu à de multiples appellations. Il faut observer une grande prudence quant à l'interprétation de ces toponymes car, s'ils peuvent effectivement identifier un lieu de production (LA CHAPELLE AUX POTS (60), SAINT-BONNET-LES-OULES (42), ils sont également utilisés pour désigner la configuration du terrain (dépression, vallée. . .).

Ecuelle: écuelle

tupin: tupin et semons

olla: olla, olaîeu, les olets, l'olette, oulion, oullins, les oullions

Les lexèmes marmite, faïence, porcelaine, pot, n'ont pas été retenus, de même que les formes dialectales potet, couvet, biche, berthe désignant divers pots ou vases en terre) car ils n'existent jamais comme toponymes.

– *Les matériaux de construction*

Hormis les plus courants (tuile, brique et carreau) ces matériaux appartiennent à un vocabulaire si spécialisé qu'ils n'apparaissent que trop sporadiquement dans les textes pour être facilement recensés:

carreau: carreau, carreau et pilon

carron: carron, le moulin carron

tuile: la tuile, les e'tuiles, la combe thiollon.

Nous n'avons pas retenu le terme de chamdars (qui désignait, en moyen français le carreau de brique posé sur champ pour faire une cloison et brique qui n'ont jamais donné lieu à des formes toponymiques.

– *Les noms de métiers*

Nous n'avons pris en compte que les seuls termes mentionnés plusieurs fois et éliminés ceux qui comme cruysier ou argilletier sont trop occasionnels pour être utilisables à l'échelle d'une région.

ollier, olier: l'étang ollier, les olliers

potier, potière: les pothières, le potier, les potières, le bois potier, le moulin pottier.

tuilier: thioley, le thiollier, le thiollet, le thiollier, le bois tuilier, le tuiller, le ruisseau du tuillier.

tupinier: le tupinier

Sont exclus de cette rubrique les termes briqueterie, faïencier, porcelainier dont nous ne connaissons ni formes dialectales, ni toponymes. De même. le terme carronier (fabricant de carrons) qui, lui, est connu sous de nombreuses formes dialectales, n'a pu être retenu car il n'apparaît jamais dans le département du Rhône sous forme toponymique.

Au total, deux cents toponymes ont été dénombrés dont le tableau qui suit indique la répartition détaillée:

	LEXEMES	Nombre de toponymes par lexème
MATIERE PREMIERE	argile, argilière	13
	belouze	14
	rosier	11
	terre grasse	5
	terre rouge	8
LIEUX DE PRODUCTION	carronnerie	3
	figlina	3
	ollière	11
	poterie	2
	raffour	9
	tuilerie, tuilière	87
	tupinerie	2
FORMES CERAMIQUES	écuelle	1
	olla	5
	terraille	3
	tupin	2
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	carreau	2
	carron	4
	tuile	3
NOMS DE METIERS	ollier	2
	potier	3
	tuilier	6
	tupinier	1
TOTAL		200

Des cinq lexèmes désignant la terre, c'est d'argile qu'est issu le plus grand nombre de toponymes, ce qui est surprenant puisqu'actuellement dans le lyonnais, on désigne les terres argileuses par le terme terre grasse et jamais par celui d'argile. Or, le lexème argile a engendré 13 toponymes et terre grasse seulement 5. Ceci s'explique sans doute par le fait que le terme argile est d'origine ancienne, il date du XII[e] siècle, alors que le terme terre grasse est de création plus récente.

Ce sont des lexèmes tuilerie et poterie que dérivent la majorité des toponymes (87 tuileries et 18 poteries – figulina, poterie, ollière, tupinerie) désignant des lieux de production. L'absence de noms de lieux issus de faïencerie ou fabrique de porcelaine n'est pas étonnante, puisque d'origine trop récente, et celle des variantes dérivées de briqueterie non plus lorsqu'on constate que dans la région, la brique est peu utilisée comme matériau de construction. Les maisons sont en effet construites soit en pierre (les carrières abondent dans le département) soit en pisé.

Par ailleurs, les lieux de production sont privilégiés par rapport aux matériaux de construction qui ne fournissent que 9 toponymes.

Deux remarques s'imposent:

– la datation de ces toponymes est aléatoire.

– il convient d'observer la plus grande prudence quant à la fiabilité d'une partie de ceux-ci et nous préférons les utiliser en distinguant des niveaux d'interprétation.

L'ensemble le plus sûr regroupe tous les toponymes dérivés des lieux de production car ce sont eux qui nous indiquent avec les plus de certitude l'emplacement d'un atelier.

Les toponymes issus des formes céramiques, des matériaux de construction et des noms de métiers ne doivent être utilisés que dans un deuxième temps et contrôlés par d'autres sources car leur signification n'est pas univoque.

Dans notre région, ils sont en effet très souvent employés pour désigner la configuration du terrain et ceux issus des noms de métiers (ollier, tuilier...) peuvent être confondus avec des anthroponymes.

Enfin, les toponymes désignant la terre, sont trop peu signifiants pour être utilisés comme indice de la présence d'un atelier. Nous avons donc pris le parti de les comptabiliser en fonction de la première mention écrite quitte à en modifier la datation lorsque de nouvelles sources le permettront.

Malgré ces réserves, l'expérience s'est avérée d'un apport capital dans notre recherche d'identification des ateliers en fournissant des éléments pour des périodes où les textes sont rares, laconiques, ou plus simplement non encore étudiés.

En l'état d'avancement de nos travaux et pour la séquence XVI-XVIII[e] siècle nous comptabilisons 40 toponymes pour 13 ateliers connus de nous par les sources écrites. Le décalage s'accentue pour la période XII-XV[e] siècle pour laquelle nous avons identifié 50 toponymes et 7 mentions écrites, faute d'avoir exploré le notariat médiéval.

2. Le Vaucluse et l'aire provencale

Les limites de la toponymie

Après ce plaidoyer circonstancié pour le recours à la toponymie, dont l'efficacité est démontrée par l'étude du cas précis du département du Rhône, qu'il nous soit permis de jouer un peu les avocats du diable en présentant des résultats analogues obtenus en Provence-Comtat, en privilégiant l'apport des textes. L'importance et la qualité exceptionnelle en France, des fonds provençaux et languedociens justifieraient à elles seules cette préférence pour l'appel au texte dans une approche à l'origine purement archéologique. Mais outre cela, les ressources apparemment moindres de la toponymie locale n'apparaissent pas aussi décisives dans nos régions. En effet si nous devions nous situer en quelques mots par rapport à ce sujet, nous dirions que dans cette direction de recherche, ce sont pour l'instant les réserves qui l'emportent sur les certitudes. La pauvreté et la non spécificité semblent être les dominantes de la toponymie locale, comparée à celle du Rhône riche de termes particuliers, à tout le moins pour la partie occidentale de la Provence.

Nombre de noms de liuex, liés à d'autres parlers, sont bien évidemment inconnus dans nos régions:

– Pour les matières premières:
Beluze, rosier, terre grasse

– pour les lieux de production:
Carronerie, figlina, poterie, rafour...

Beaucoup sont ambigus, polyvalents ou non spécifiques:

Sablière. Il vaut mieux dans ce cas espérer la présence d'une verrerie (cas de St-Hyppolite de Montaigu). A

l'inverse des sablières aptésiennes fournissant les faïenceries de Marseille ne sont jamais mentionnées en tant que telles (celles du quartier Ste Anne).

Argile, Argilière, sont trop communs pour être retenus. Ils sont parfois associés à une activité céramique (Bedoin).

Terre-Rouge, Roussillon sont inutilisables. Les terres de Roussillon (Vaucluse) par exemple, ont servi surtout à la peinture et très secondairement et tardivement à la faïencerie aptésienne.

Poterie, Oulles sont associés à des noms de localité dans 2 cas avérés seulement, Ollières (Var) et Saint-Victor des Oulles (XII[e]). St Quentin (Gard) n'est devenu la Poterie que lors de la Révolution Française.

Ollière, le plus intéressant des termes car le plus significatif doit être manipulé avec précaution, car il désigne aussi un mode de culture (2) très répandu en Provence. Lié à l'activité céramique, il indique une zone de concentration d'atliers ou un atelier proprement dit comme par exemple à Bollène ou Apt.

Tuile est apparemment un « faux-ami ». Les « mas » et autres « fontaines » des tuiles signalent le plus souvent d'anciens établissements antiques ruinés où abondent les tegulae.

Tuilerie, Teulière etc. . . est le seul toponyme sûr, le plus fréquent également.

A ces restrictions s'ajoutent:

– les problèmes posés, dans une recherche centrée sur le Moyen Age, par les mutations toponymiques consécutives aux crises des XIV-XV[e] siècles.

– Les difficultés engendrées par la mobilité constatée de certains toponymes, à l'intérieur d'un même terroir.

L'aspect par trop aléatoire, pour la Provence, d'une recherche équivalente à celle qui est conduite dans le département du Rhône, explique que nous ayons concentré tous nos efforts sur les sources archivistiques.

Les sources privilegiées

Les traditions d'un pays de droit écrit, dirigé par une bureaucratie développée fort tôt, nous y ont conservé d'énormes quantités d'archives souvent anciennes au premier rang desquelles il convient de placer des milliers de registres notariaux des XIV[e] et XV[e] siècles, les grandes enquêtes comtales, et une multitude de documents exceptionnels type compte de péages ou registres de droits portuaires (Marseille fin XIV[e] – début XV[e]) (Aigues-Mortes XIV[e]), etc. . . Ce qui est vrai pour le Moyen Age l'est a fortiori pour les périodes post-médiévales et modernes.

L'exploitation de cette base documentaire lacunaire en dépit de sa grande richesse est une absolue nécessité puisqu'elle permet parfois de référencier les trouvailles archéologiques; son étude dans la longue durée est un pari raisonnable sur la pérennité des lieux, des modes et des structures, c'est également une démarche bien comprise de collecte des données modernes susceptibles (au bénéfice de cette même pérennité) d'éclairer des situations plus anciennes en particulier dans le champ technologique. Dans la masse des documents potentiels, certains textes constituent des sources privilégiées. Au premier chef évidemment ceux d'ordre synchronique; enquêtes du pouvoir souverain, administrations locales ou centrales, cadastres et compoix, livres de tailles ou de capitations, affouagements, comptes de péages, impositions extraordinaires qui nous renseignent sur les types de produits, leur circulation, leurs origines, leur destin.

En second lieu les documents d'ordre diachronique. Ceux de la continuité historique; l'irremplaçable corpus des minutes notariales (achats ventes, procuration, contrats divers, mais aussi mariages et testaments), les délibérations des communautés, souvent fondamentales, l'état civil, l'océan des procédures etc. . . Sans oublier le document qui permet le mieux de situer l'objet céramique dans son contexte, l'inventaire mobilier, lequel indique parfois une dénomination, une origine, autorise éventuellement une quantification dans un environnement déterminé, chiffre précisément une valeur vénale.

Mais il convient aussi de savoir utiliser au mieux le foisonnement des sources ponctuelles, casuelles dont la manipulation est d'autant plus délicate que leurs apports sont empreints d'ambiguïté. La terminologie médiévale – et moderne – est un lieu de confusions et d'incertitudes. Artisans et marchands ne sont pas différenciables – peut-être parce qu'ils n'étaient pas différenciés? – Ollerius, figulus, escudelerius, pignaterius, teulerius sont le plus souvent des termes interchangeables, au même titre par exemple que les désignations apotheca, operatorium, botigua, etc.. . Cette même imprécision rend aléatoire la quantification des objets de terre cuite, couramment comptés en *nombres*, unité dont la valeur varie au gré des transactions, en fournées dont l'importance est fonction de la taille des fours et des pièces à cuire, en *jarres* pleines d'ouvrages de terre, en charges de colporteur etc. . . L'identification des objets céramiques est un des exercices les plus malaisés et les plus périlleux qui soient: en effet, si une partie du vocabulaire courant s'applique à des formes bien définies, à l'inverse i il semble que l'emploi de certains termes comme olla, pots, toupins, picherius, plat, discum, scudella est réglé par la seule fantaisie, ou capacité des notaires provençaux, ce que des équivalences comme « scudella sive aygaderia » ou « scudella sive olla » tendrait à confirmer.

Au delà de ces lubies linguistiques, plus sérieux mais tout aussi stimulant nous paraît être le constat du décalage existant actuellement entre données de terrains et sources écrites qui ne se recoupent pas toujours, loin s'en faut. . . réalité qui nous invite à la circonspection et nous conseille également la plus grande prudence à l'égard de la question de la pérennité des modes et des structures. Une évidente discordance rend, de ce point du vue, impossible l'assimilation des XII[e] et XV[e] comme des XV[e] et XVII-XVIII[e] iècles, sauf dans le cas d'espèce à ignorer les productions de faïences fines et à ne considérer que la production des « terrailles » communes qui offre quelques exemples remarquables de continuité.

(2) Forme de « Coltora Promiscua » associant blé, vigne et parfois l'olivier ou les arbres fruitiers.



PL. 1 – Département du Rhône: ateliers et toponymes pour les périodes XII^e-XV^e et XVI^e-XVIII^e siècles. En carton implantation des départements étudiés: Rhône et Vaucluse.

3. Enregistrement et traitement de l'information

Dernier handicap et non des moindres dans notre tentative, la difficulté du traitement de la documentation. La pléthore des indices dispersés, la diversité des sources comme leur hétérogénéité, l'accumulation des données rassemblées, archéologiques, archivistiques, toponymiques, ethnographiques, géologiques etc. . . , commandait la constitution d'un véritable système documentaire dont l'indéniable intérêt doit être apprécié de façon nuancée. S'il facilite en effet l'étude sérielle indispensable, il impose aussi des contraintes dans les limites desquelles l'information s'insère plus ou moins bien, plus facilement dans le cas du Rhône, moins aisément dans celui du Vaucluse.

Notre corpus a donc été ventilé et structuré à l'intérieur de 4 fichiers informatisés reliés entre eux: Ateliers, Artisans, Techno-ethnologie, Géologie.

Une première série d'interrogations a livré une cartographie des implantations dans la longue durée (cf. cartes), mais bien d'autres questions pourront être abordées (commercialisation, évolution technologique, mobilité, etc.. . .) comme on le verra plus loin.

II. Cartographie premiers résultats: les localisations (Cf. P1 à 5)

Des cartes de répartition des ateliers à différentes époques ont été constituées en regroupant les données en notre possession dans trois ensembles: un ensemble médiéval allant du XII^e^ au XV^e^ siècle, un ensemble moderne du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, un ensemble récent enfin, du XIX^e^ siècles. Les cartes sont du type présence-absence par commune, les critères retenus étant les mentions d'ateliers fournies par les dépouillements d'archives, auxquelles s'ajoutent, mais de façon distincte, les indices résultant de l'étude toponymique, dans le département du Rhône. Font exception les cartes cumulatives qui rassemblent et comptabilisent pour les deux départements et par communes toutes les mentions ou indices d'ateliers, toutes époques confondues.

Les observations que suggère l'examen des cartes concernent la répartition générale des ateliers et leur évolution, apparente et réelle, au cours du temps. On notera d'abord les caractéristiques différentes de la répartition des ateliers dans les deux départements: répartition diffuse à l'intérieur de quelques zones privilégiées dans le département du Rhône, répartition plus regroupée autout de quelques centres majeurs dans le département du Vaucluse. Il semblerait que ce soit les conditions géologiques spécifiques des deux régions qui soient à l'origine de ces caractéristiques différentes. On a affaire dans le département du Rhône à des argiles plutôt réfractaires, mais de qualité inégale, dont les gisements sont nombreux et de faible importance, ce qui a toujours constitué un obstacle réel aux concentrations d'ateliers. Dans le Vaucluse au contraire les gisements sont très circonscrits, et ils joignent à des qualités d'argile exceptionnelles, propres aux kaolinites très réfractaires, l'avantage appréciable de réserves considérables.

Ce qui ressort aussi de l'examen des cartes est une grande stabilité des implantations d'ateliers depuis le Bas Moyen Age. Stabilité plus évidente encore si l'on considère que plusieurs ateliers qui semblent apparaître dans le Vaucluse durant la période XVI^e^-XVIII^e^ sont en réalité connus à l'époque médiévale par les données archéologiques (Piolenc-Goult). Stabilité enfin qu'il faut entendre non dans le sens d'une rigoureuse permanence des lieux de production, mais comme une constance dans l'utilisation préférentielle de quelques types de gisements d'argiles. De ce point de vue la situation semble dans les deux départements assez différente de celle que l'on peut appréhender pour la période romaine. La différence majeure tient à la disparition progressive durant le Bas-Empire et le Haut Moyen Age de la vaisselle de table, généralement en pâte calcaire, et au développement durant ces mêmes périodes des fabrications en pâte réfractaire. Les pâtes calcaires n'apparaissent guère que dans quelques centres, Lyon et la région de Givors pour le Rhône, Orange? Châteauneuf-du-Pape et Avignon pour le Vaucluse, et sûrement à partir du XVI^e^ siècle, sans que l'on sache très précisément s'il s'agit là d'un type de fabrication qui aurait survécu malgré l'évolution précédente, ou de créations tardives liées à la renaissance de la vaisselle de table vers la fin de l'époque médiévale.

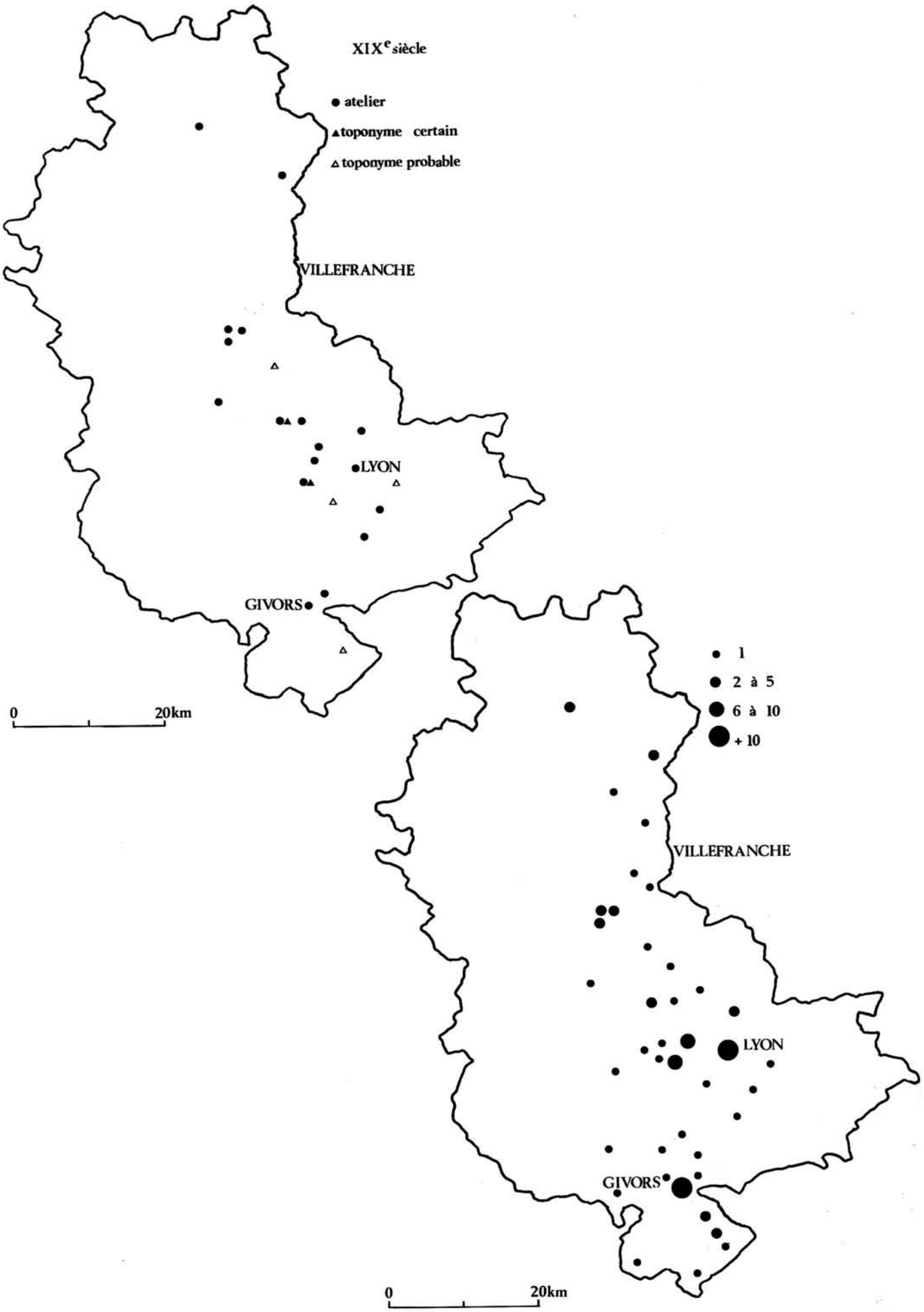
Si, en ce qui concerne le Vaucluse, le traitement des éléments de localisation confirme en premier lieu la pérennité des zones et des lieux de production (Bédoin, Bollène, Carpentras, Apt, Avignon, etc. . .), elle souligne également deux temps forts dans le développement de l'industrie céramique méridionale:

– Le tournant du XVI^e^ siècle, lequel voit l'émergence de nouveaux centres (Le Castellet, La Tour d'Aigues, Orange, Sablet, Châteauneuf-du-Pape).

– Le XIX^e^ siècle, au cours duquel quelques nouveaux petits centres industriels s'ajoutent à l'équipement existant, (Valréas, Pernes, Pertuis. . .), phénomène connexe à une expansion quantitative et qualitative, sans égale par le passé, de la production céramique, surtout dans le domaine des terres cuites architecturales.

Elle montre aussi, même compte tenu des lacunes de notre recherche, la concentration relative de la production des vaisselles culinaires, de table et d'ornement en un très petit nombre de lieux et symétriquement la dispersion des tuileries et briqueteries qui, à toutes les époques, existent à peu près partout où cela est géologiquement possible. Il y a dans ce dernier constat l'indication paradoxale d'une attitude toute différente des communautés d'ancien régime face aux problèmes d'approvisionnement. Tuiles et mallons sont absolument indispensables et chaque communauté s'efforce en conséquence d'atteindre à l'autosuffisance. La fourniture de la vaisselle culinaire que l'on peut considérer comme spécialisée est abandonnée au commerce ou à l'artisan-commerçant itinérant.

Quoi qu'il en soit, on sait dorénavant dans quel cadre géologique, géographique et historique doivent se placer les recherches sur les céramiques médiévales de ces deux régions, quelles sont en particulier les zones dont l'étude est essentielle pour la connaissance des évolutions précédentes, ou simplement pour pouvoir disposer d'un répertoire suffisamment représentatif des productions régionales. Ce sont autant d'hypothèses de travail dont la vérification devrait naturellement résulter de la confrontation des données fournies par les fouilles et les prospections, et par les recherches en laboratoire.



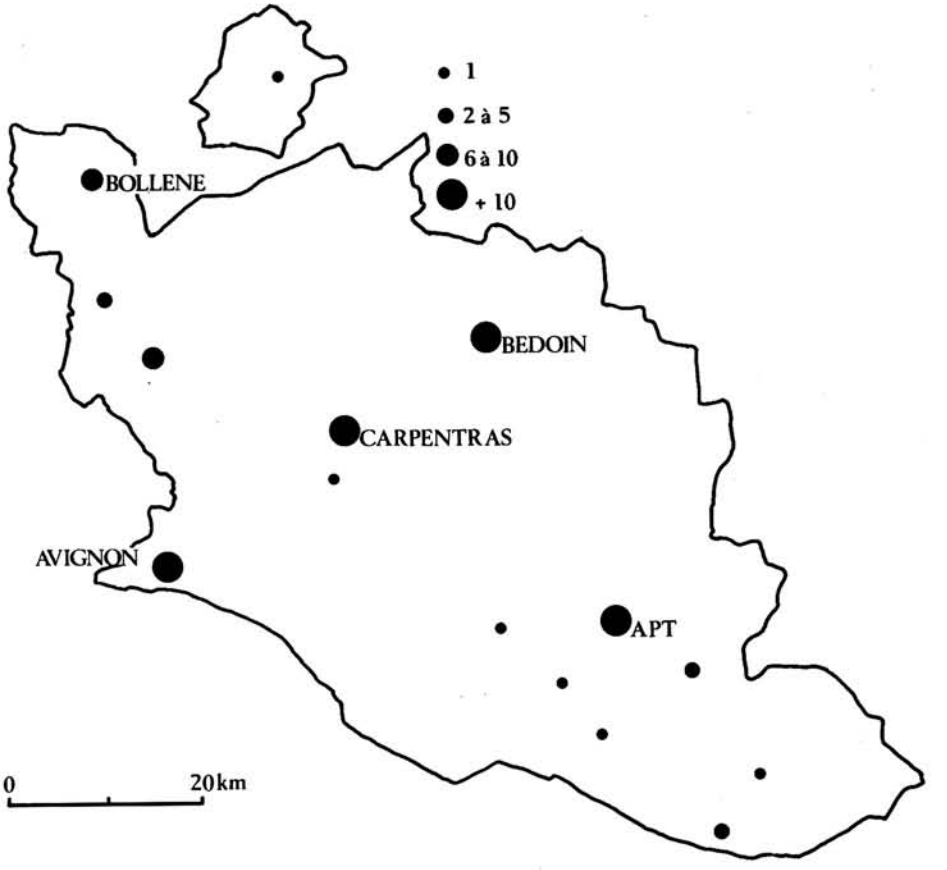
PL. 2 – Département du Rhône: ateliers et toponymes au XIX^e siècle; carte cumulative des ateliers et indices d'ateliers toutes périodes confondues.



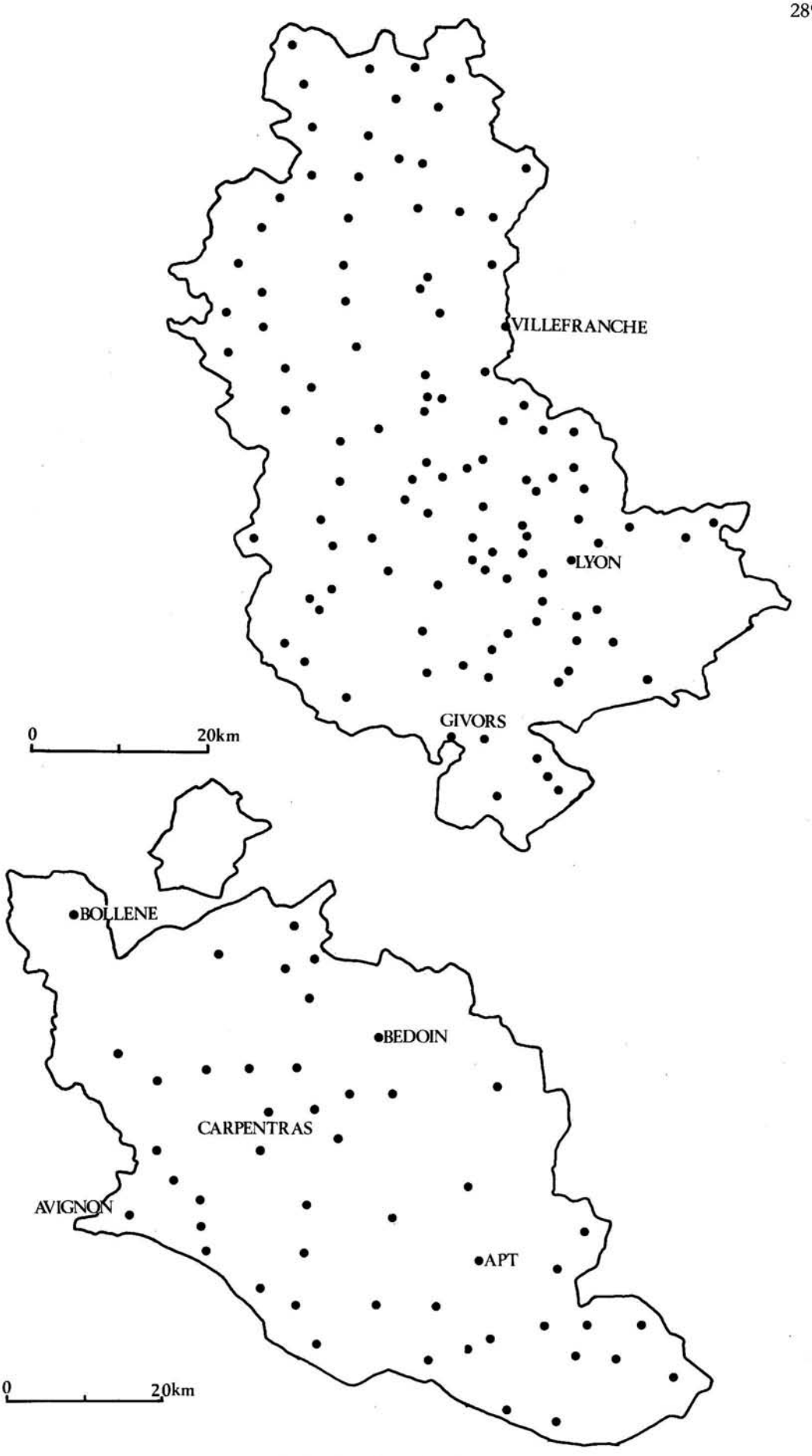


PL. 3 – Département du Vaucluse: ateliers et toponymes pour les périodes XII^e-XV^e et XV^e-XVIII^e siècles.





PL. 4 – Département du Vaucluse: ateliers et toponymes au XIX^e siècle, carte cumulative des ateliers et indices d'ateliers toutes périodes confondues.



PL. 5 – Departements du Rhône et du Vaucluse: les ateliers de tuiliers au XIXe siècle.

III. Des lieux à l'objet

Les lieux et les temps

Il n'est pas ici question pour nous de faire le bilan d'une recherche régionale mais tout au plus de dire que l'apport des textes, peut-être décisif, est en tous les cas important, voire irremplaçable. Combien d'années de fouilles faudra-t-il en effet pour montrer que l'on a détruit en 1584, à Fréjus, dix fours de potiers dans le voisinage immédiat du rempart, ce qu'un texte nous apprend avec force détail, le situant au mètre près par rapport aux portes de la ville. Quel document archéologique pourra jamais nous dire combien de terre certains olliers de Bédoin consommaient individuellement pour leur production, à la fin du XVe siècle? ce qu'une concession seigneuriale rapporte de façon précise.

Les lieux et les temps: les mouvances regionales

Là n'est pourtant pas l'essentiel de l'information recueillie. Le plus intéressant, ce qui interpelle aussi le plus vivement les archéologues comme les hommes du laboratoire, est peut-être (sans doute) le recensement des lieux de fabrications, qui toutes époques confondues et pour l'ensemble de la Provence, fait apparaître une constellation de centres dont les produits sont complètement inconnus ou ignorés de ceux qui traitent du matériel de fouilles. C'est là une situation intenable à terme. Comment actuellement distinguer un pichet de Tarascon (XVe siècle), une écuelle faite à la Seyne au XVIIe siècle? Cette pluralité des lieux justifie a posteriori notre démarche et induit matériellement la question de la durée. Même en tenant compte d'une évidente multiplication des sites à partir du XVIe siècle (apparition par exemple d'Aubagne, Saint-Zacharie et Roquevaire), la pérennité de certains d'entre eux comme dans le Vaucluse (Bédoin: 1350-1950, Fréjus fin XVe-1850, Draguignan XVe-XIXe etc. . .) mais aussi ailleurs, implique pour le moins que nous nous livrions à un examen attentif de l'histoire individuelle de chacun d'eux.

Autre point important, dans une fourchette chronologique hélas tardive, les données de l'écrit permettent ici ou là, une analyse très fine de certains phénomènes de discontinuité, de ruptures ou ponctuels. Le cas d'Apt est sur ce point exemplaire. Les délibérations communales comme les notaires ont mis en évidence un arrêt complet de la production locale à la fin du XIVe et au début du XVe siècle, que l'archéologie aurait eu grand peine à mettre en lumière. Dans le même ordre d'idées, seuls les textes ont attiré l'attention sur des ateliers aixois de la fin du XVe et du début du XVIe qui ne constituent qu'un épiphénomène (en grande partie aptésien) ponctuel.

Si nous poussons encore notre très relatif avantage, nous pouvons même affirmer que la seule chance de mise en évidence de certains centres marginaux en l'absence d'indices archéologiques clairs (fours, ateliers, concentrations type dépotoir) passe par l'exploitation des sources écrites. Nul ne connaît les produits de Barjols ou d'Aups, mais on y travaillait pourtant l'argile figuline.

Point essentiel également, le lien fait d'intégration et d'exclusion entre les groupements d'artisans et la ville, dont nous avons parlé ailleurs (3), avec ce correctif néanmoins important: l'artisanat céramique de masse ignore les grandes villes provençales très mal situées vis-à-vis des gisements d'argiles réfractaires qui demeurent presque exclusivement exploités avant la réapparition de la vaisselle de table. Marseille n'a pas ou peu de fabricants avant la fin du XVe siècle, Aix très ponctuellement, Avignon en très petit nombre, Arles en a un seul (en 1502) mais dans de mauvaises conditions géologiques (4), etc. . .; à l'opposé les grands centres de la fabrication sont des villages ou de toutes petites villes (Bédoin, Fréjus, Ollières).

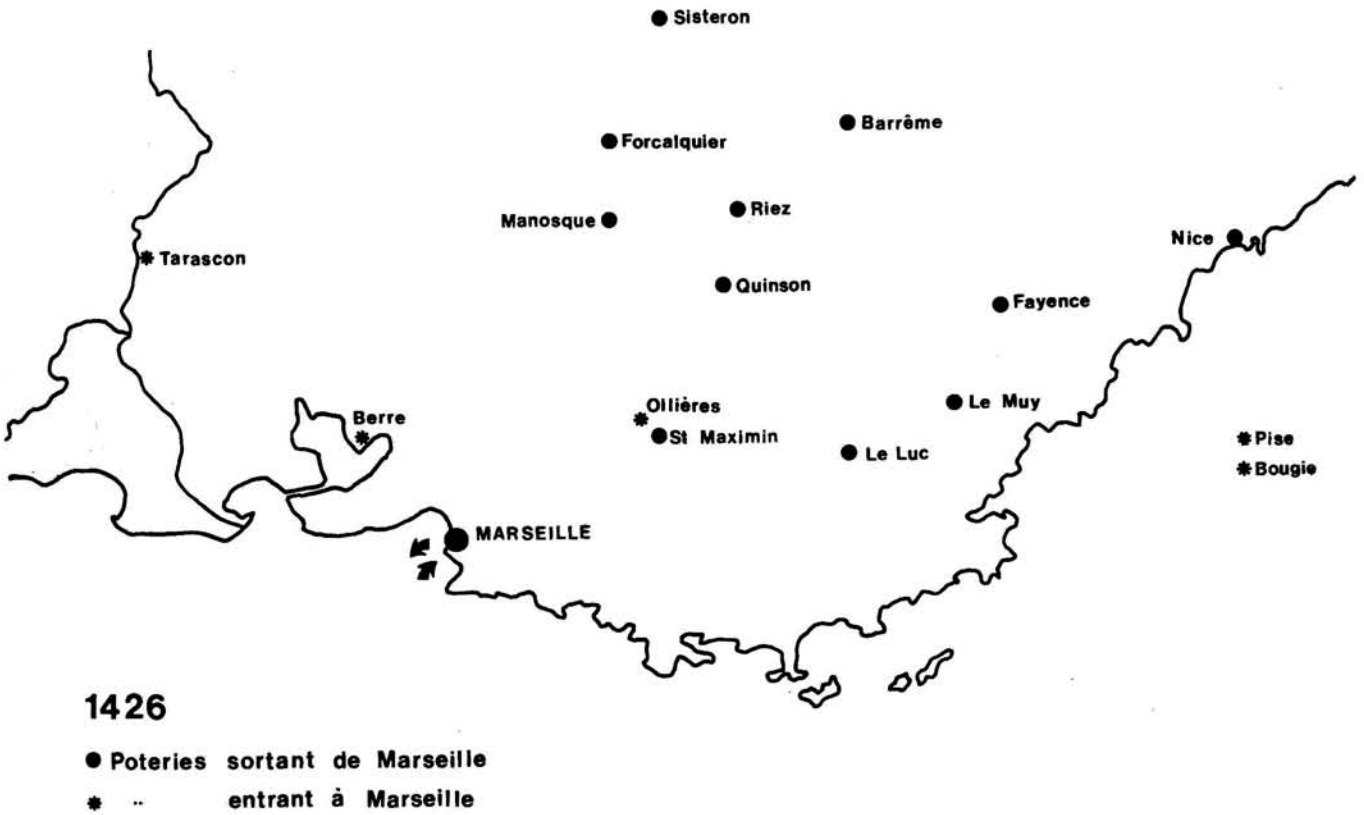
Structure et contexte

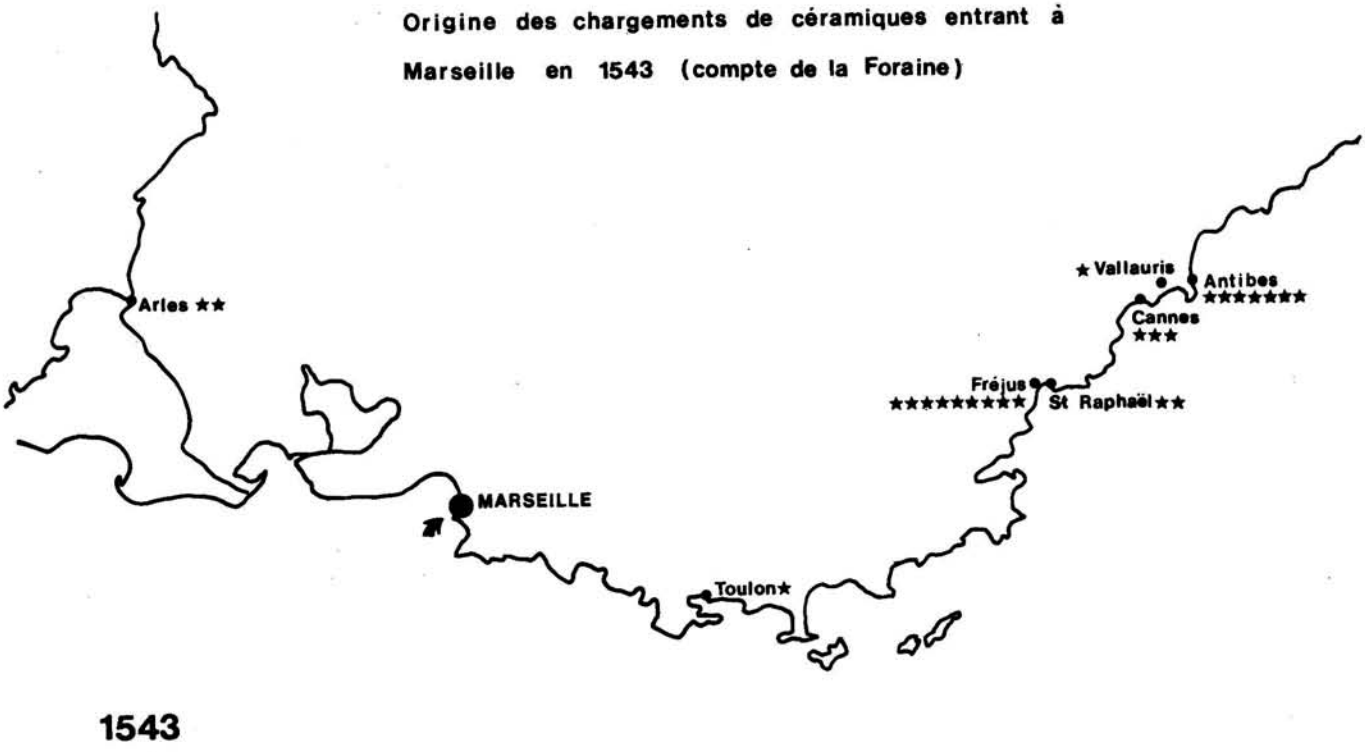
La question de la perpétuation des modes et des structures de la production est inextricablement liée à celle de la longévité des sites producteurs. IL semble que dans bien des cas l'une aille de pair avec l'autre. Ainsi les potiers sont apparemment le plus souvent maîtres de l'essentiel de leurs matières premières; les approvisionnements en terre et en eau ne posent pas de problèmes particuliers et il faut attendre la fin du XVIe siècle pour trouver trace de rares entraves mises à leurs besoins en combustibles, sans conséquence notable par ailleurs. Par contre, les produits du vernissage et du décor, dont nous connaissons très mal le commerce local, échappent complètement à leur contrôle. Ce sont les marchands qui fournissent l'alquifoux, l'étain et les autres composants nécessaires. En ce qui concerne l'outil de travail, la situation est un peu plus complexe. L'atelier de tournage et l'aire de séchage sont le plus couramment aux mains du potier, qu'il en soit locataire ou propiétaire, et ne sont jamais dissociés. Les artisans vauclusiens du XVe siècle (Bédoin, Apt) paraissent avoir affectionné particulièrement les « crottes », ici grottes naturelles et/ou aménagées dans les roches tendres où ils trouvaient peut-être une humidité ambiante favorable à leurs activités, mais la plupart des ateliers sont de simples maisons. Il n'y a dans ces officines qu'un ou deux tours et nous n'en connaissons pas qui ait une vocation « industrielle » pour ces périodes. À l'inverse, la concentration des petites unités autonomes est un phénomène courant et durable (15 ateliers à Bédoin en 1414, plus de 10 à Fréjus au XVIe, 30 à Biot au XVIIIe, etc. . .).

Seuls les fours posent un problème d'appropriation. Il n'est pas rare que plusieurs ateliers en utilisent un seul (Bédoin) mais il arrive également qu'un four soit attaché à chaque établissement (Fréjus par exemple). La longévité « naturelle » dans le domaine des technologies, tout en pesanteurs (?), est moins évidente au niveau de l'organisation; elle est pourtant souvent de mise. Dans la pluralité des cas, un atelier de potier fonctionne sur le modèle du 1+1 (1 maître + 1 apprenti ou un famulus ou un membre de la famille) soit 2 postes de travail, rarement plus. Cela est monnaie courante au XVe siècle à Apt par exemple, cela reste la réalité dominante trois siècles plus tard. Seuls les fabricants de faïences fines échappent systématiquement à ce modèle; chez eux la division du travail est beaucoup plus avancée et, outre tous les stades d'une fabrication complexe, ils contrôlent parfois aussi une partie de la commercialisation de leurs produits par l'intermédiaire de dépositaires exclusifs (Avignon XVIIIe, Marseille).

(3) Henry Amouric, Gabrielle Démians d'Archimbaud, *Potiers de Terre en Provence, Comtat au Moyen Age. Le travail des hommes*, Rennes, Avril 1983 (à paraître).

(4) A.C. Arles BB6 f° 273.





PL. 6 – Le commerce de la poterie à Marseille d'après le registre d'imposition de 1426 et d'après le compte de la Foraine de 1543 (entrées seules).

Ces hommes, rarement, se regroupent en structures plus on moins souples qui assurent la défense et la surveillance du corps. Bédoin du XV^e^ au XVIII^e^ compte une puissante confrérie du Corpus Christi qui s'oppose au restant de la communauté à de nombreuses reprises. A Fréjus, les escudelliers constituent spontanément un groupe de pression très actif pour défendre (fin XVI^e^) leurs intérêts menacés par la communauté. A Biot au XVIII^e^, c'est une association unique à caractère économico-charitable, qui décide de favoriser par des prêts l'accession à la propriété des outils de production d'un certain nombre de potiers démunis.

Dans la majorité des cas cependant ces artisans ont des destins marqués du sceau de l'individualité, en dehors toutefois d'une très ordinaire endogamie professionnelle. Leurs conditions sont très variables et les écarts peuvent être considérables.

Du contexte a l'objet

Nous voudrions en dernier lieu revenir sur les apports les plus notables des sources écrites à la connaissance des objets céramiques, et sur les limites de notre propos. Toute raison gardée, rien ne saurait dans ce domaine être substitué aux contributions fondamentales de l'archéologie de terrain et des analystes du laboratoire. Mais certaines indications portées par les textes sont intéressantes; en particulier celles qui concernent soit des décors particuliers (Ad modum Cathalonie par exemple) (5) et parfois des formes (Fréjus, 1510) propres qui restent à identifier. Mais l'information essentielle que nous pouvons attendre porte sur des provenances et des flux. Des documents comme les Tables de la Mer (fin XIV^e^) ou le compte d'imposition extraordinaire de 1426 (6), sont des sources une inappréciable valeur (cf. Pl 6, fig. 1) surtout quand il est possible de les étudier en terme de comparaison ou de quantité (ex.: 40 000 pièces de Fréjus en 1543) (cf. Pl. 6, fig. 2). D'autres documents plus isolés confirment ce que les archéologues savent déjà, l'existence d'importations valenciennes (7), de Savone, de Gênes (8), ou l'arrivée de poteries de l'Uzège (9). Pourtant ces notations de provenances ne laissent pas de poser des problèmes. Nous n'avons qu'une seule mention (moitié XV^e^ siècle) « d'opus deaurada » (10) alors que les archéologues connaissent bien ce matériel. Nous n'avons pas identifié « l'opus de Domasco » qui figure au tarif du péage de Meyrargues au début du XIV^e^ siècle, pas plus que « l'opus de Bugeya » dont les inventaires, les tarifs et les comptes de péages nous fournissent maints témoignages, ni celles « d'Alessandria » (Egypte ou Ligurie) (11).

Ces quelques exemples qui nous incitent à la plus grande modestie sont aussi une invite pressante à poursuivre en commun des recherches qui sont encore dans l'enfance.

(5) A.D. 13. 359 E 2 f° 1, 30 mai 1451.

(6) A.C. Marseille. CC 2200.

(7) Par exemple: A.D. 13. 351 E 452 f° 183, 24 oct. 1478. Nombreuses cabrettes, pots, petites jarres, etc. . . en « obra de Valencia »; A.D.13. 351 E 457 f° 249, 20 juillet 1484, Cargaison de terrailles de Valence.

(8) *Savone*: cf. A.D. 13. 309 E 353, 13 Déc. 1448, dans un magasin marseillais un millier d'écuelles « operis de Saona ». *Gênes*: A.D. 13. 351 E 452 f° 185, 24 oct. 1478, des jarres grandes et petites « obra de Gena ».

(9) Par exemple, A.D. 13. 359 E 10, f° 2 V°. Commande par un tavernier marseillais, d'oulles de terre à un potier de St Quentin.

(10) A.C. Marseille. 15 ii 27, dossier 8. Inventaire du magasin d'Honoré Dozat vers 1450, dans la boutique du bas, 4 douzaines et demi d'écuelles.

(11) A.D. 13. 359 E 2, f° 99, 2 sept. 1455, des écuelles et des plats « terre allessandrie » ou « terre de Alexandria ».